

Extension de l'expérimentation de la collecte des végétaux

Votre collecte des déchets évolue pour valoriser vos déchets de jardin

Madame, Monsieur,

L'optimisation de la collecte, le recyclage et la réduction des déchets ménagers sont des préoccupations fortes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et du syndicat de traitement Univalom.

Les déchets végétaux représentent 15,6 % des déchets des ménages (25 561 tonnes) en 2022 soit une production moyenne de 141 kg/habitant/an. Une grande quantité est jetée directement aux ordures ménagères ou brûlée à l'air libre, ce qui est strictement interdit.

Afin de réduire les quantités incinérées, et favoriser la valorisation matière, la CASA a mené en 2022, une expérimentation de collecte des déchets végétaux en porte à porte en substitution d'une collecte des ordures ménagères. Les végétaux ainsi collectés sont compostés dans des installations dédiées.

Cette expérimentation sera étendue à de nouveaux quartiers sur les communes d'Antibes (à partir du 21 juin) et de Biot (à partir du 22 juin) et vous êtes concernés par cette extension.

Depuis avril 2023, pour les secteurs retenus, les agents du service déchets de la CASA et les ambassadeurs du tri du syndicat de traitement UNIVALOM réalisent l'étude de dotation en bacs végétaux.

A réception du présent courrier (à destination de l'habitat individuel hors copropriété exclusivement), rendez-vous sur le site de la CASA pour remplir le formulaire de demande de contenants végétaux :

https://liens.agglo-casa.fr/col_veg

ou, contactez le **standard Envinet au 04 92 19 75 00**,
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Pour rappel, concernant la gestion des végétaux, **Univalom propose gratuitement des composteurs**, permettant de valoriser vos déchets organiques : petits végétaux (tonte, feuilles, petits branchages...) et également vos préparations et restes de repas. Vous pouvez ainsi réutiliser directement sur place votre compost ainsi produit.

Informations et demande sur <https://www.univalom.fr/le-compostage>

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration et vous prions de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour donner suite à votre demande sur internet, la mise à disposition gratuite de bacs ou de sacs sera réalisée à compter de juin 2023 par les agents de la Direction Envinet sur la base suivante :



Pour les habitations individuelles pouvant être desservies directement par un véhicule de collecte : mise à disposition de **2 bacs maximum de 340 l par foyer.**



Pour les habitations individuelles ne pouvant pas être desservies directement par un véhicule de collecte : la CASA pourra vous fournir sous certaines conditions des sacs en papier Kraft de 110 litres (présentation maximum de 6 sacs/foyer/jour de collecte).

Lors de la livraison :

- **Les bacs** seront déposés devant votre portail. Ils devront obligatoirement être rentrés en attendant le démarrage de la collecte et après chaque collecte.
- **Les sacs** seront passés par-dessus votre portail.

Un mémo décrivant les consignes de tri et le fonctionnement de la collecte vous sera remis à la livraison des contenants.

Pour les zones concernées, la collecte de végétaux sera réalisée comme suit :

- ✓ Sur **Antibes**, le **mercredi soir** collecte des végétaux à la place des ordures ménagères.
- ✓ Sur **Biot**, le **jeudi matin** collecte des végétaux à la place des ordures ménagères pour les copropriétés.

Par ailleurs, si vous souhaitez une augmentation du volume de vos bacs d’emballages ménagers vous pouvez également formuler cette demande à la Direction Envinet.

Pour plus de précisions sur la gestion des déchets de votre commune et l’opération en cours **contactez la Direction Envinet** ☎ **04 92 19 75 00** ou sur internet :

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/gerer-ses-dechets>

Nous vous rappelons que pour les grosses productions de végétaux, les déchetteries communautaires sont à votre disposition. Les dépôts non réglementaires ne seront pas collectés.

Plus d’informations sur <https://www.univalom.fr/les-dechetteries>

UNIVALOM ☎ Info Tri: <https://www.univalom.fr>

Madame Monsieur, votre engagement et votre participation contribueront à la réussite de cette nouvelle démarche en améliorant toujours et encore la réduction et la valorisation de vos déchets mais aussi en améliorant la propreté de votre commune.